

Opinions inacceptables

Rod Taylor

Chef, PHC Canada

La semaine dernière, le Premier Ministre Justin Trudeau a fait une déclaration choquante, affirmant que les camionneurs - qu'il a refusé de rencontrer - avaient des « opinions inacceptables. »¹ En fait, il en a dit beaucoup plus, qualifiant les dizaines de milliers de camionneurs qui sont venus à Ottawa avec un message important de « petite minorité marginale ». Cela faisait suite aux accusations sans fondement antérieures de misogynisme et de racisme² qu'il avait lancées contre les multitudes de camionneurs épris de liberté et leurs partisans. Ces accusations visaient un grand groupe de citoyens patriotes qui voulaient simplement qu'il abandonne les tactiques coercitives et insensées par lesquelles il tente d'obliger le respect des vaccins.

Ses propos étaient abusifs et injustes. Les médias flatteurs qui reçoivent l'argent des contribuables pour promouvoir le récit du gouvernement libéral (non seulement sur le covid, mais aussi sur l'avortement, le genre, le carbone et la censure) ont utilisé toutes les astuces injustes du livre pour dépeindre les camionneurs et leurs partisans comme des anarchistes irrespectueux. . . mais la vérité est claire pour tous ceux qui savent lire entre les lignes. . . ou qui regardent au-delà des médias traditionnels pour trouver des sources de vraies nouvelles.

L'expression « opinions inacceptables » est si révélatrice. Essentiellement, le Premier Ministre disait aux Canadiens que ses opinions étaient les seules acceptables. Quiconque n'est pas d'accord avec lui est inacceptable. C'est pourquoi son gouvernement s'apprête à imposer des zones de bulle autour de chaque centre d'avortement du pays. Parce qu'exprimer une opinion qui s'oppose au meurtre de l'enfant à naître est « inacceptable. »

C'est pourquoi le premier ministre et son caucus (et honteusement, tous les députés présents qui savaient de quoi parlait le projet de loi C-4) ont voté - sans même une voix dissidente - pour ériger en crime le fait de conseiller une personne qui veut échapper à un style de vie sexuel contre nature.³ Même un parent inquiet pour un enfant. Même un pasteur s'occupant d'un paroissien troublé. Là où autrefois le parti libéral prêchait la « tolérance », « l'acceptation » et « l'inclusion », le mantra est maintenant d'éliminer ceux qui s'accrochent encore aux valeurs morales traditionnelles, ceux qui prennent la Parole de Dieu au sérieux, ceux qui pensent que la Charte des droits et libertés s'applique, ceux qui pensent que la liberté de prendre ses propres décisions morales est un droit sacré. Ces points de vue sont désormais « inacceptables. »

Il n'y a pas si longtemps, on parlait à cor et à cri de « l'intimidation, » surtout dans nos écoles publiques. Bien qu'en fait, il y ait toujours eu des intimidateurs poussant des enfants plus petits ou tourmentant ceux qui étaient différents de quelque manière que ce soit, la foule « réveillée, » dirigée par des gens comme M. Trudeau, a utilisé le même « anti-intimidation » pour faire avancer la cause de la confusion des genres chez les jeunes vulnérables. Si quelqu'un remettait en question le programme, il était accusé d'être insensible à ceux qui expérimentaient des choix de mode de vie et des identités adoptées.

Aujourd'hui, l'intimidateur qui pense avoir toutes les cartes en main a décidé qu'il n'y avait pas de mal à faire honte, contraindre, manipuler, menacer et punir quiconque ose penser par lui-même. Si on la laisse perdurer, cette façon de penser sonnera bientôt la fin de la démocratie qui a mis des siècles à se mettre en place. Dans les jours précédant la signature de la Magna Carta en 1215,⁴ les rois anglais faisaient ce qu'ils voulaient et présumaient le droit de contrôler leurs sujets, de s'approprier leurs terres, leurs récoltes, leurs femmes et même leur vie. Vint un jour où les barons en eurent assez et forcèrent le roi Jean à signer la «

Grande Charte » qui plaçait tous les hommes sous la loi, même le roi. Les convois de la liberté des camionneurs à Ottawa, en ce moment, jouent peut-être le rôle des barons en 1215. Ils exigent que le Premier Ministre abandonne son rôle autocratique et ses prétentions divines et se soumette, comme tous les Canadiens, à la primauté du droit. La Magna Carta était le prédécesseur de nombreux autres documents contraignants, y compris la Charte canadienne des droits et libertés, oui cette partie de notre constitution qui est devenue loi pendant le mandat de Pierre Elliot Trudeau. Oui, celui que notre Premier Ministre actuel viole tous les jours (comme l'atteste clairement le dernier Premier Ministre signataire vivant, l'honorable A. Brian Peckford).⁵

Lorsqu'on occupe la plus haute fonction du pays, on peut être tenté de croire au « droit divin des rois » et même de l'appliquer commodément au « droit divin des Premiers Ministres. » Autrement dit, on peut trouver commode de penser et d'agir si ses décisions sont incontestables. « Parce que je l'ai dit, » me vient à l'esprit. Cette phrase peut agacer un enfant lorsqu'un parent l'utilise pour mettre fin à une dispute. Elle peut même porter atteinte au respect de l'autorité lorsqu'elle est vue comme un dispositif à utiliser lorsqu'il n'y a pas de bonne raison, pas de logique évidente pour justifier une action ou une demande. Mais c'est un concept destructeur de nation lorsqu'il est utilisé par le dirigeant élu d'un pays autrefois libre pour passer outre le bon sens et les choix personnels des hommes et des femmes qui cultivent les cultures, forent le pétrole, transportent les fournitures dont nous avons tous besoin, prennent soin des malades et . . . payent les impôts.

Dans l'une de ses récentes dénonciations de ceux qu'il rejette comme une « minorité marginale, » le Premier Ministre a même fait allusion à l'élimination de ceux dont les opinions ne correspondent pas aux siennes. « Tolérons-nous ces gens ? » demanda-t-il dans sa diatribe furieuse. Cela ressemble trop au maniaque justement vilipendé qui a attisé la haine contre les Juifs dans les années 1930. Un dirigeant qui cherche à créer la division, la méfiance et l'hostilité entre les groupes de citoyens est un dirigeant qui s'est égaré. La tentative bien trop évidente du Premier Ministre et des médias grand public d'essayer de dépeindre le Mouvement pour la liberté comme raciste, anarchiste et égoïste est évidente pour la plupart des Canadiens qui réfléchissent.

Dans une démocratie, les opinions doivent être discutées et débattues, et non censurées et criminalisées. Dans un débat ouvert, idéalement, les meilleures idées fleurissent. Mais il y a des points de vue qui ne devraient pas être exprimés avec tant de désinvolture et de pétulance. Ce sont les opinions déformées d'un dirigeant arrogant qui cherche à s'élever au-dessus de la « suprématie de Dieu et de la primauté du droit. »

Le PHC du Canada⁶ repose sur le fondement de la vérité biblique reflétée dans la Charte ; et nous sommes solidaires avec tous ceux qui défendent nos droits et libertés donnés par Dieu aujourd'hui.

Notes de bas de page

¹ www.independentsentinel.com/trudeau-says-fringe-truckers-hold-unacceptable-views/

² www.lifesitenews.com/news/trudeau-calls-unvaccinated-canadians-racists-misogynists-in-unhinged-interview/

³ www.evangelicalfellowship.ca/C-4

⁴ www.history.com/topics/british-history/magna-carta

⁵ podcasts.apple.com/ca/podcast/chp-talks-brian-peckford-on-defending-our-charter-rights/id1517269201?i=1000543866306

⁶ www.chp.ca/fr/

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Ce Communiqué peut être copié